



Comment faire retirer un accident moto responsable a 100%?

Par **lillie09**, le **29/10/2014** à **15:57**

Bonjour a tous,

Voilà je viens chercher vos lumieres concernant un probleme d assurance de mon homme :
Je m explique .

Mon homme est un motard de 23 ans avec 4 ans de permis derriere lui. Le 27/10/12 par un temps pluvieux il s 'es vautre tout seul comme un grand . La police est venue , mais lui n 'a pas demandé de soin ni de reparations sur sa moto . Sauf que la police a renvoyé un raport d incident a son assurance qui classe cet evement comme etant un accident responsable a 100% , alors qu il ne leur a jamais rien demandé la dessus.

A cause de cet evenement , il ne peu pas assurer une autre moto ailleurs. L assurance joue sur ses nerfs et semble rien vouloir savoir . Comment peut il faire ? Il y a t il une demarche , un article qui pourrait joué en sa faveur ?

Merci d avance .

Bien cordialement Lillie09

Par **moisse**, le **29/10/2014** à **18:09**

Bonsoir,

Il est vraisemblable que votre homme est responsable de dégâts occasionnés aux infrastructures, ou que la police a mandaté un service d'enlèvement.

En effet il y a une demande d'indemnisation présentée à votre assureur qui applique donc le malus correspondant.